

Le 12 octobre, mobilisons-nous toutes et tous en soutien aux 4 de Melle (79) !

7 octobre 2020

PAS TOUCHÉ
AUX CAMARADES !

Les 4 de Melle, dans les Deux Sèvres, ce sont quatre enseignant-e-s qui ont participé, comme tant d'autres, à la mobilisation par la grève contre les E3C (réforme du bac Blanquer). Mais à Poitiers, le rectorat a décidé d'entamer des poursuites disciplinaires contre quatre d'entre eux/elles, actuellement suspendu-e-s de leurs fonctions. Les CAPA de discipline se tiennent les 12, 13, 14, et 16 octobre.

Le gouvernement Macron se veut sécuritaire et répressif, allant jusqu'à la remise en cause des libertés publiques, dont font partie les libertés syndicales. Dans ce contexte, l'activité syndicale, la mobilisation, les actions de grève et de manifestation sont de plus en plus regardées comme répréhensibles et passibles de sanctions disciplinaires. C'est ainsi que la période actuelle connaît une tendance croissante à la répression de toute personne gréviste, manifestant-e, militant-e contestant l'ordre établi. Les chefs d'accusation à l'encontre des 4 de Melle, qui ont fait usage de leur droit de grève, sont formulés de manière politique : jusqu'à « l'incitation à l'émeute » !

Ne les laissons pas faire !

Contre la répression syndicale, manifestons notre solidarité aux 4 de Melle !

L'intersyndicale exige l'abandon immédiat de toutes les mesures et poursuites disciplinaires engagées contre les 4 de Melle.

NON A LA REPRESSION SYNDICALE

Soyons nombreux-euses au rassemblement national qui aura lieu :

le 12 octobre à 13h à Poitiers, devant le rectorat,



COMMUNIQUE

Paris, le 7 octobre 2020

Le 12 octobre, mobilisons-nous toutes et tous

en soutien aux 4 de Melle (79) !

Les 4 de Melle, dans les Deux Sèvres, ce sont quatre enseignant-e-s qui ont participé, comme tant d'autres, à la mobilisation par la grève contre les E3C (réforme du bac Blanquer). Mais à Poitiers, le rectorat a décidé d'entamer des poursuites disciplinaires contre quatre d'entre eux/elles, actuellement suspendu-e-s de leurs fonctions. Les CAPA de discipline se tiennent les 12, 13, 14, et 16 octobre.

Le gouvernement Macron se veut sécuritaire et répressif, allant jusqu'à la remise en cause des libertés publiques, dont font partie les libertés syndicales. Dans ce contexte, l'activité syndicale, la mobilisation, les actions de grève et de manifestation sont de plus en plus regardées comme répréhensibles et passibles de sanctions disciplinaires. C'est ainsi que la période actuelle connaît une tendance croissante à la répression de toute personne gréviste, manifestant-e, militant-e contestant l'ordre établi. Les chefs d'accusation à l'encontre des 4 de Melle, qui ont fait usage de leur droit de grève, sont formulés de manière politique : jusqu'à « l'incitation à l'émeute » !

Ne les laissons pas faire!
Contre la répression syndicale, manifestons notre solidarité aux 4 de Melle!

L'intersyndicale exige l'abandon immédiat de toutes les mesures et poursuites disciplinaires engagées contre les 4 de Melle.

NON A LA REPRESSION SYNDICALE

Soyons nombreux-euses au rassemblement national qui aura lieu :

le 12 octobre à 13h à Poitiers, devant le rectorat,

à l'appel de l'intersyndicale CGT, CNT, FO, FSU, SUD Education

31 rue de la Grange aux belles
75 010 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org
www.solidaires.org



Lire aussi : Voir notre rubrique consacrée à cette mobilisation.

- Emplacement : PRESSE > Communiqués >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Le-12-octobre-mobilisons-nous-toutes-et-tous-en-soutien-aux-4-de-Melle-79>